

L'UPIEN



Bulletin d'information de la commune d'Upie // n°52 // Avril 2023



ACTU'MUNICIPALE

- Les chiens dans l'espace public
- Conteneurs semi-enterrés
- Borne de puisage
- Déchets/ Etudes
- Budget 2023

Pages 2 à 7

ACTU VERTE

- Biodiversité, végétaliser, graines et arbres fruitiers
- Plantation d'arbres fruitiers
- Réchauffement climatique.
- Le défi énergie c'est parti !

Pages 8 à 10

ACTU' SOCIALE

- La Commune et les associations se sont engagées aux côtés des femmes
- Conférence sur la prévention des chutes chez les séniors

Pages 11 à 13

Mot du Maire

Le premier trimestre 2023, a ajouté de l'incertitude à l'incertitude déjà présente. La politique générale s'invite tous les jours créant des tensions, de l'anxiété et davantage de mal être. Le Conseil municipal est aussi traversé par ces incertitudes mais tel un mantra, la volonté de maintenir le lien plutôt que de chercher à avoir raison, nous a conduits à se mettre d'accord et à voter un budget le 27 février dernier. L'adjoint aux finances vous en trace les grandes lignes en pages intérieures.

Si l'arrivée du printemps n'a pas aplani nos difficultés, restons émerveillés par la vitalité enchanteuse de la nature nous laissant croire à un renouveau salubre et un avenir meilleur.

Bien à vous
Jean-Jacques Bruschini

DATES DES CONSEILS MUNICIPAUX

- Le lundi 2 mai à 20H30
- Le lundi 5 juin à 20H30
- Le Lundi 3 juillet à 20H30

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

**SAM 29
AVRL** Fête du Printemps - APEECU
à la Salle des Fêtes

MAI

LUN 1 Plateau repas - les 4 saisons
à la Salle des Fêtes

LUN 8 Commemoration
Monument aux Morts

MER 10 Regroupement intergénération
- ADMR - à la salle des fêtes

SAM 12 Théâtre - Régie spectacle
à la salle des fêtes

DIM 13 Fil à l'Aiguille - Expo-vente couture
à la salle des fêtes

DIM 13 OBU - concours de pétanque
Terrains de boules Stade

SAM 27 Jardin musical - Audition
Salle des Fêtes

DIM 28 Comité des bouviers - La Saga
Terrain de la Saga

JUIN

VEN 2 Cantine Autonome - Moules frites
Parvis école ou SDF en cas de pluie

SAM 3 ROU - Beach Rugby
Terrain de Rugby

VEN 16 OBU - concours de pétanque
Terrains de boules Stade

VEN 23 Foyer pour tous - Danse de fin d'année
Salle des Fêtes

SAM 24 Fête de la musique - Jardin Musical
et cantine
Salle des Fêtes

JUILLET

SAM 1 APEECU - Fête des écoles
Stade de foot / Salle des Fêtes EN
CAS DE PLUIE

SAM 8 Comité des bouviers - vide
grenier en nocturne et repas
Salle des fêtes

JEU 13 Régie spectacle - Jazz au village
Salle des Fêtes

VEN 14 OBU - concours de pétanque de la
Municipalité
Terrains de boules Stade

Mairie

1 rue de la Mairie 26120 Upie

Secrétariat : 04 75 84 45 30

E-mail : contact@mairie-upie.com

Facebook :

<https://www.facebook.com/upie2020>

Site internet : <https://mairie-upie.com>

Lundi 8h à 12h

Mardi 8h à 12h

Mercredi 8h à 12h

Jeudi 8h à 12h

Vendredi 8h à 12h et 13h30 à 18h30

Agence postale (levée 11h)

Lundi 8h30 à 12h

Mardi 8h30 à 12h

Mercredi 8h30 à 12h

Jeudi 8h30 à 12h

Vendredi 8h30 à 12h et 13h30 à 18h00

Médiathèque

Tél : 04 75 84 38 64

E-mail : mediatheque-upie@orange.fr

Mardi 16h00-18h30

Mercredi 10h00-12h00 16h00-17h30

Jeudi 16h00-18h30

Vendredi 10h00-12h00 16h00-17h30

Samedi 10h00-12h00

N° de la santé :

MEDECIN GENERALISTE 04.75.84.43.30

(DARBON Arnaud)

PHARMACIE 04.75.84.71.98

(MAZINGUE PASCALE)

INFIRMIER(E)S :

- Mme Darriet : 06 47 72 59 19

- Justine Planet : 06 47 72 59 19

- Mme Thiriet et Mme Baron 06.21.61.33.42

- Chazalet, Neant et Lestrat 06-70-98-28-65

Déchets verts Plate forme des Boudras

Mercredi 13h30 à 16h30

Samedi 8h30 à 11h30

Les déchèteries : Toutes les déchèteries de l'agglomération sont accessibles aux Upiens.

Montvendre :

Lundi, mercredi, vendredi de 10h à 12h

et 15h à 18h

samedi 9h à 17h

Beaumont :

Lundi : 9h30-12h

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi 14h-17h

samedi 9h-17h

INFOS PRATIQUES

RÉSEAUX COLLECTIFS

Véolia eau: 09 69 32 34 58

EDF : 09 96 32 15 15

Orange : 10 14

Service d'Urgence :

Pompiers : 18

SAMU : 15

Police : 17

N° national d'urgence : 114

Gendarmerie : 04 75 59 00 22

SPANC : 04 75 75 41 33

Valence Romans Agglo : 04 75 81 30 30

ETAT CIVIL

NAISSANCES

- GIBERT Adria, née le 12 février 2023 à Valence
- MORO Giulia, née le 10 mars 2023 à Valence
- DZIKOWSKI VIGNAT Maé, née le 13 mars 2023 à Upie

DECES

- CHARDON Marie, décédée le 21 février 2023 à Montéleger
- TERRAIL Jacqueline épouse BROCHIER, décédée le 10 avril 2023 à Upie

MARIAGE

- COMBAL Louis et MONNIER Valentine, mariés le 01 avril 2023 à Upie

RECENCLEMENT MILITAIRE

Vous devez vous faire recenser, si vous êtes :

- Né(e) en mai 2007 à partir de vos 16 ans et jusqu'au 31/08/23
- Né(e) en juin 2007 à partir de vos 16 ans et jusqu'au 30/09/23
- Né(e) en juillet 2007 à partir de vos 16 ans et jusqu'au 31/10/23
- Né(e) en août 2007 à partir de vos 16 ans et jusqu'au 30/11/23

Merci de vous munir de votre livret de famille, d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité valide (Carte d'identité ou passeport)

Nous
souhaitons la
Bienvenue à
Thaïs
Le bébé
D'Emmanuelle



Les chiens dans l'espace public

Les personnels de la mairie reçoivent régulièrement des plaintes d'Upiens concernant le comportement de chiens divaguant, agressifs ou le comportement de maîtres négligents qui laissent leurs chiens circuler non attachés, qui les laissent faire leur déjection sur l'espace public, les pelouses ou les aires de jeu.

Quoi de plus déplaisant pour les utilisateurs de l'espace public, pour les services techniques qui nettoient les aires de jeu, qui tondent les pelouses d'être confrontés à la négligence et aux incivilités de certains propriétaires.

Vous trouverez ci-dessous un rappel des règles que tout propriétaire de chien se doit de respecter.

- Sur toute l'étendue du territoire communal, il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques. Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance de 100 mètres.
- Les aires de jeux, les bacs à sable sont interdits aux chiens, même muselés et/ou tenus en laisse.
- Tous les chiens circulant sur la voie publique et dans les lieux publics, de quelle que race, catégorie ou gabarit qu'ils soient, doivent être obligatoirement tenus en laisse et maintenus sous la surveillance directe de leur propriétaire ou gardien.
- Tout chien circulant sur la voie publique, même accompagné, doit être identifiable : il doit être muni d'un collier portant le nom et l'adresse du propriétaire sur une plaque en métal ou être identifiable au moyen de procédés agréés (tatouage, puce électronique).



COULEUR PIZZA



Merci de votre Fidélité

Lundi **ALEX**, Mardi
MONTÉLÉGER, Mercredi **UPIE**,
Jeudi **MIRABEL & BLACONS**,
Vendredi **EURRE**.

De 17h00 à 22h00

06 27 54 72 65

Depuis 2005

Distributeur Upie 24/24 7/7

MANDIER LEPOUTRE

MAÇONNERIE CHARPENTE - COUVERTURE
MANDIER Bernard 06 62 80 97 68 LEPOUTRE Quentin 06 77 56 25 11
www.mandier-lepoutre.fr contact@mandier-lepoutre.fr

10 rue des artisans - 26120 UPIE - 04 75 57 08 03

Chapon

CANALISATEUR EAU ASSAINISSEMENT IRRIGATION
FONÇAGE - TERRASSEMENT PAR ASPIRATION
LOCATION DE VÉHICULES & ENGIN DE TRAVAUX PUBLICS



9 rue Marie Curie - ZA du Guimand
26120 MALISSARD
04 75 85 44 20 | contact@chapon-tp.fr
www.chapon-tp.fr

Tout chien doit être vacciné et à jour dans ses vaccinations. En conséquence, tout propriétaire doit être en mesure de présenter les justificatifs nécessaires pour attester de ces vaccinations.

Il est formellement interdit aux propriétaires de chiens ou à leurs gardiens de laisser leur animal souiller par leurs déjections les trottoirs, bandes piétonnières, espaces verts ou toute autre partie de la voie publique. Les propriétaires de chiens ou leurs gardiens doivent se munir de tout moyen à leur convenance pour ramasser eux-mêmes les déjections afin de préserver la propreté et la salubrité des lieux publics.

Les propriétaires de chiens ou leurs gardiens doivent prendre toutes précautions utiles pour que leurs animaux aient un comportement non agressif dans les lieux ouverts au public.

Les chiens de première catégorie (chiens d'attaque) et de deuxième catégorie (chiens de garde et de défense) doivent être tenus en laisse et muselés. Le permis de détention de chiens relevant de ces deux catégories est obligatoire.

Si un chien est susceptible, compte tenu des modalités de sa garde, de présenter un danger pour les personnes ou les animaux domestiques, le maire peut prescrire au propriétaire ou au gardien de prendre des mesures de nature à prévenir le danger (chien tenu en laisse et muselière obligatoire). En cas d'inexécution, par le propriétaire ou le gardien, des mesures prescrites, le maire peut notamment décider de placer l'animal à la fourrière en imposant, aux frais du propriétaire, une évaluation comportementale dudit chien auprès d'un vétérinaire agréé par la préfecture.

Bernard Porcher

CONTENEURS SEMI-ENTERRÉS ET TRI SÉLECTIF

La mise en place de ces conteneurs fin 2022 par les services de Valence Romans Agglo a provoqué beaucoup de réactions. Interpellé régulièrement sur la perte de service public mais également sur l'aspect esthétique, il me paraît nécessaire de rappeler quelques éléments du problème posé à tous les territoires de notre communauté d'agglomération voire de notre pays.

Concernant le premier point, un constat simple : les collectivités territoriales font face à une augmentation continue du coût du traitement des déchets et ceci malgré les efforts demandés aux citoyens. La crise énergétique est venue amplifier le problème posé. Face aux volumes générés par nos consommations d'emballages et malgré la modernisation ultraperformante de nos centres de tri, il n'y a pas de solution satisfaisante. Seules des démarches individuelles et volontaristes passant par la limitation de nos consommations, la conviction de l'utilité du tri sélectif et du compostage peuvent limiter les coûts. Encore un long chemin à parcourir avant que ces gestes citoyens deviennent des réflexes de tous.

Il est vrai que nous avons eu une perte réelle du service public financé par nos impôts. Mais cette perte a été compensée par des bénéfices environnementaux. En effet, les camions de collecte font beaucoup moins de kilomètres sur nos routes de campagne et les apports individuels sur les sites s'organisent dans le cadre des déplacements de la vie quotidienne. Un bilan carbone plus intéressant au final.



Borne de puisage

Le syndicat des eaux a mis à disposition des professionnels une borne de puisage en bas de la place de l'église (côté monument aux morts et rue des Remparts). Cette borne de couleur verte permet aux entreprises de prélever de l'eau en bordure de la voie publique. Pour accéder à ce service, il faut, avant la première utilisation, demander une autorisation au syndicat des eaux. La demande d'autorisation et la convention/règlement, disponibles sur le site www.eauxsudvalentinois.fr, sont à retourner au syndicat des eaux, au minimum 24h avant la première utilisation. Le n° de téléphone du syndicat des eaux (04 75 59 34 85) est apposé sur la borne. Le prix du m3 d'eau est fixé actuellement à 1,60€. Les modalités d'utilisation sont précisées dans le règlement.

La clé d'ouverture de la borne est disponible en mairie.

Rappel : il est strictement interdit de prélever de l'eau sur les bornes incendies. Leur usage est exclusivement réservé aux services de défense incendie et pour les besoins de l'exploitant du réseau d'eau potable.

Bernard Porcher

Concernant l'aspect esthétique, seul le point de collecte de la salle des fêtes pose un problème. Pour les autres sites, l'équipe municipale avait travaillé à la meilleure insertion paysagère possible et en négociant âprement avec l'agglo. Des améliorations vont être apportées notamment en végétalisant au maximum les sites en question.

Une rencontre récente avec une technicienne a permis de faire part du mécontentement d'une partie de la population. Nous en avons profité pour demander une amélioration du site se trouvant au carrefour du chemin des Vieilles et de la route de Miéry. Elle consisterait à l'agrandissement de la plateforme afin de permettre une circulation des véhicules autour des bacs aériens. Réponse en attente. A la décharge de l'agglo, il a été impossible de trouver un site permettant d'accueillir les CSE au sein du village : espace insuffisant ; impossibilité technique, atteinte à la qualité du paysage ou à la qualité de vie des riverains. Le site de la salle des fêtes a été un pis-aller voulant protéger l'espace petite enfance et le plateau multisports.

Dernière solution envisagée pour le site de la salle des fêtes, remplacer les quatre bacs aériens du tri sélectif par des conteneurs semi-enterrés dont le coût serait à la charge de la commune. Le coût demandé de 5000€ par conteneur reste prohibitif pour une commune comme la nôtre à moins que cela devienne une volonté de la population faisant fi de ce coût.

Pour terminer un constat. Si une mauvaise humeur s'est manifestée au tout début, il nous semble que désormais les nouvelles habitudes sont prises sans que nous n'ayons plus à subir la présence de bacs à roulettes ouverts sur la voie publique accompagnés quelquefois d'odeurs indésirables. Un soulagement également pour les employés communaux qui devaient régulièrement intervenir pour enlever des déchets relevant d'une déchetterie et non d'une collecte de déchets ménagers.

Soyons convaincus qu'il s'agit bien d'une amélioration de notre cadre de vie

Jean-Jacques Bruschini



Déchets

Les bacs semi enterrés pour les ordures ménagères ont été installés, par l'agglomération, mi-décembre aux emplacements prévus. Les enrobés autour des bacs ont été réalisés en février. Les bacs aériens pour la collecte des papiers, cartons, plastiques et verres ont été installés après réalisation de ces enrobés.

Plusieurs observations nous conduisent à envisager des évolutions, notamment pour prendre en compte les comportements des conducteurs

Sortie route de Miery / route de Crest : le département n'a pas autorisé la réalisation d'une sortie sur la route de Crest. Des véhicules quittent l'aire de dépôt en passant sur le terre-plein pour rejoindre la départementale. Nous devons donc modifier cet espace pour interdire la sortie directe sur la départementale.

D142 vers cimetière : un sens de circulation va être matérialisé au sol.

Il a été procédé à une plantation d'arbustes près des conteneurs de ces deux secteurs précités afin d'en réduire la visibilité.

Rappel : les objets volumineux, les emballages cartons ne pouvant entrer dans les bacs, les objets en plastique autres que les emballages (jouets, tuyaux d'arrosage...), les gros polystyrènes (emballages de meuble, électroménager...) sont à déposer en déchetterie (comme par le passé). C'est gratuit. Il en est de même pour la vaisselle en verre.

Bacs semi-enterré près de l'école



Végétalisation le long des bacs



Bernard Porcher

Voirie

Déplacement du panneau d'entrée d'Upie



Sur la Route de Montmeyran, les panneaux d'entrée et de sortie du village ont été déplacés au niveau du cimetière (intersection RD et chemin saint Baudille). La vitesse limitée à 50km/h s'applique donc sur ce nouveau tronçon.

Le déplacement de ce panneau, par le département, est justifié par la réalisation prochaine d'une voie partagée (voitures, vélos et piétons) qui sera matérialisée au sol entre le cimetière et le croisement avec la route de Montoisson. Cette matérialisation sera effectuée après réfection de la route départementale d'ici cet été.

Chemin des Vieilles



Entre la salle des fêtes et le chemin des écoles, la voirie a été recouverte d'un nouvel enrobé. La mise en place d'un trottoir en béton désactivé facilite la circulation des piétons et des poussettes.

Rue du Tacot



Les canalisations d'eau ont été remplacées et les maisons ont été raccordées. La réalisation d'une tranchée nécessaire à un raccordement électrique avait conduit à reporter la réfection de la chaussée. C'est maintenant chose faite. La chaussée a été grattée, stabilisée et couverte d'un bicouche par l'entreprise Colas.

Bernard Porcher

Travaux de maçonnerie

Plusieurs travaux de maçonnerie ont été confiés à une entreprise d'Upie. Réfection d'une partie du mur du cimetière qui s'écroule, réfection du mur de soutien du jardin du lavoir. Les abords du pont de la route d'Ourches ont été nettoyés en vue de la restauration d'une partie du parapet. Ces travaux devraient commencer au cours du mois d'avril. Les abords ont également été débroussaillés par les services techniques.

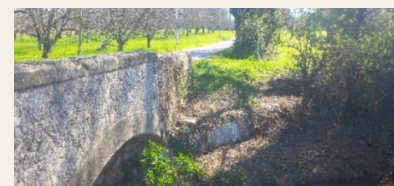
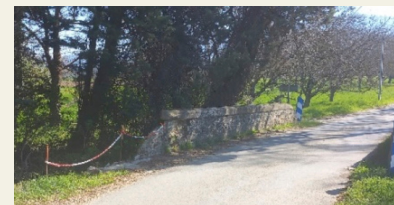
Mur du cimetière derrière la chapelle



Escalier du lavoir



Pont d'Ourches



Travaux imminents

Les travaux dans l'annexe de la salle des fêtes et la réfection de portions abîmées de plusieurs chemins ruraux (évoqués dans le précédent Upien) devraient commencer prochainement.

Etudes

La commune a confié une mission d'accompagnement à la maîtrise d'ouvrage au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Drôme (CAUE) pour deux études : Aménagement de la rue du Pêcher en liaison avec le chemin de Bellevue, le chemin des Boudras, la rue Saint-Jean et la parcelle nue située sous la RD142. Cette étude vise à apaiser les circulations, réduire les nuisances pour les riverains, sécuriser les déplacements piétons, reconfigurer des embranchements, donner un usage aux parcelles communales situées entre la rue Saint-Jean et la RD142. Le CAUE est chargé de la réflexion préalable (diagnostic des voiries et espaces publics, état des lieux des usages, concertation...), de la rédaction d'un cahier des charges pour l'aménagement (budget prévisionnel, compétences requises...) de l'assistance dans la procédure de choix de l'équipe de professionnels, du suivi du démarrage de la mission.

Restauration et valorisation des remparts et du lavoir. La mission du CAUE porte sur le pré-diagnostic (analyse patrimoniale, urbaine et paysagère, état des lieux du foncier, des usages et du fonctionnement actuel du centre ancien, état des lieux visuels des principaux désordres constatés sur les remparts, aide à la définition des objectifs qualitatifs d'aménagement, rédaction du cahier des charges, appui dans la procédure de choix de l'équipe professionnelle, suivi du déroulement du démarrage de la mission d'études menée par l'équipe de professionnels...



Deux autres études vont être lancées :

Déplacement des services techniques. Les services techniques ne disposent pas assez de place pour stocker les équipements, le matériel et les matériaux. Il est envisagé de déplacer leurs locaux dans le quartier des Boudras à l'emplacement de l'ancien city-park, près de la déchetterie. Un bureau d'étude a été choisi pour présenter un préprojet.

Etude énergétique du groupe scolaire : des travaux importants ont été conduits ces dernières années sur ce bâtiment : réfection de la toiture, isolation des plafonds, calorifugeage des gaines de chauffage, remplacement des huisseries, remplacement des radiateurs électriques de l'école maternelle. De plus, les éclairages ont été remplacés par des LED. Le groupe scolaire est principalement chauffé au gaz par deux chaudières qu'il faudrait envisager de remplacer. Un appui technique et une étude énergétique, intégrant ces évolutions récentes, sera confiée à Territoire d'énergie (SDED) pour apporter des solutions techniques avec un système de chauffage plus économe et sans énergie fossile.

Ces études constitueront des outils précieux d'aide à la décision. Elles devraient permettre de valider ou non la faisabilité des projets puis de définir une programmation progressive de tout ou partie des projets en fonction du budget et des priorités.

Bernard Porcher

Le Conseil Municipal a voté son budget 2023 le 27/02/2023.

Cet exercice permet de fixer un cadre sur nos politiques de dépenses de fonctionnement et les choix dans nos investissements présents et futurs.

En cette période marquée par l'inflation, vos élus mettent un point d'honneur à faire attention à leurs dépenses tout en respectant leurs missions de services publiques, l'entretien des biens communaux, l'animation de la vie du village (associations, vie culturelle)...

Notre budget fonctionnement va se monter pour cet exercice à 1 111 979 Euros.

Notre principale recette reste la fiscalité locale avec les différentes taxes foncières (bâti et non bâti). Les taux de ces taxes sont restés inchangés pour 2023 afin d'éviter d'ajouter de l'impôt aux administrés. Les dotations de l'Etat et nos réserves antérieures complètent nos ressources.

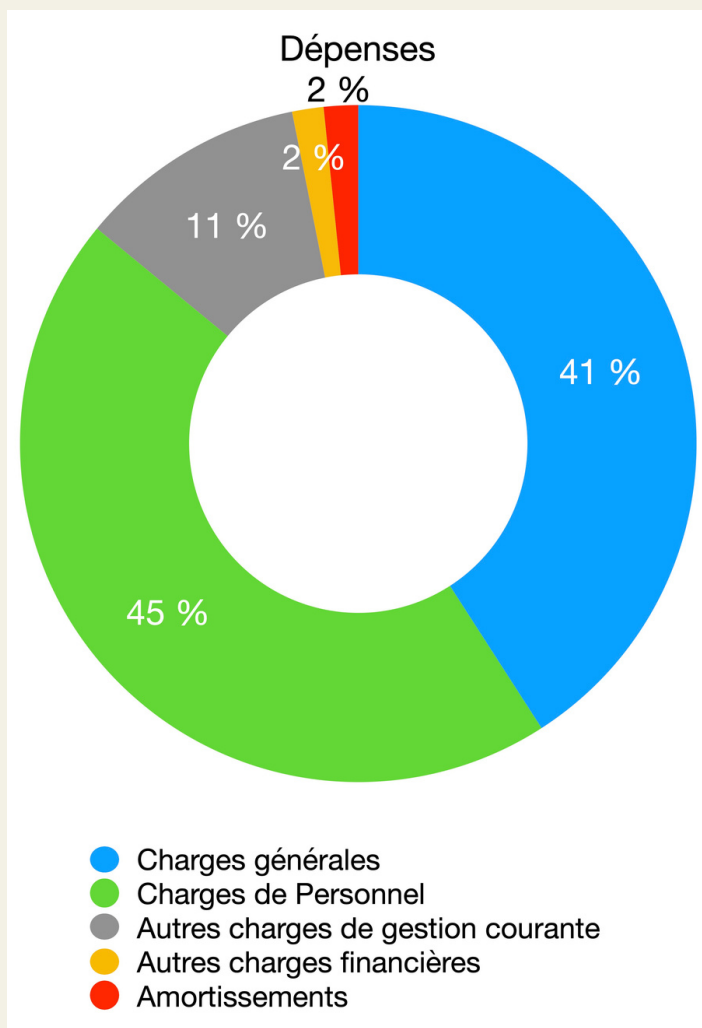
A l'inverse, les dépenses les plus conséquentes sont liées aux frais de personnel et aux charges générales de fonctionnement dont l'énergie. Ce dernier sujet reste d'ailleurs une préoccupation pour 2023.

Les dépenses d'investissement seront moindre cette année. Le but est de prendre le temps de la réflexion sur de nombreuses ambitions au sein du conseil. Des études vont être menées pour préparer au mieux les projets . Le déplacement de nos Services techniques actuels, la Rénovation énergétique, la réflexion sur certaines routes et nos remparts sont des objectifs en pleine effervescence.

Des travaux en voirie vont être réalisés sur cet exercice pour plus de 76 000 E .

Une acquisition foncière est également prévue sur un terrain au centre du village.

Budget de fonctionnement 2023



Recettes	
Excédent reporté	212 980 €
Produits des services	40 000 €
Impôts et taxes	722 000 €
Dotations, subventions et participations	135 000 €
Autres produits de gestion courante	7 000 €
Revenus totaux	1 116 980€

Dépenses	
Charges générales	424 525 €
Charges de Personnel	468 000 €
Autres charges de gestion courante	113 210 €
Autres charges financières	15 600 €
Amortissements	17 017 €
Dépenses imprévues	42 500 €
Virement section investissement	35 127 €
Attenuation de produits	1 000 €
Dépenses totales	1 116 980€

Luxo & Bien-être

Épilation Classic
Épilation Lumière Pulsée
Prothésie Ongulaire
Pédicure Calluspeeling..

Luxopuncture
Perte de poids, Ménopause,
Arrêt du tabac.....

Audrey Fuma Esthéticienne
1 Rue des Artisans
26120 Upie
Sur RDV 06 58 27 15 70
Facebook, Instagram



Le budget investissement se monte à plus de 468 000 E qui provient pour beaucoup de nos excédents passés (72%).

L'outil du prêt bancaire n'est pas retenu afin de le conserver pour le futur.

Plusieurs constats concernant Upie au 31/12/2021 (Dernier rapport de la Trésorerie)

- Endettement de 430 871 E au 31/12/2021 soit 276 E/habitant (la moyenne départementale est à 565 E/habitat pour information).
- Une capacité d'autofinancement en hausse pour 173 E / habitant (la moyenne départementale se situe à 63 E/habitant)
- Une trésorerie stable
- Des taux de taxes foncières bâti proche de la strate départementale (30,01% vs 29,33%) et non bâti en dessous de cette même strate (33,98% vs 52,92%)

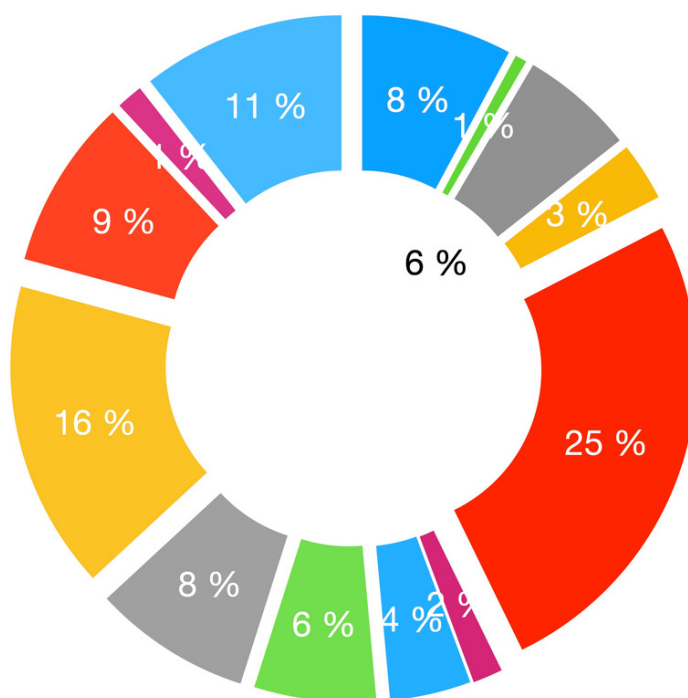
Willfried Jaillet

Dépenses	
Remboursement emprunt	37 100 €
Dépenses imprévues	2 893 €
Frais études PLU	28 000 €
Attribution de compensation	14 400 €
Acquisition terrains	120 000 €
Matériel	7 350 €
Réserve investissement	20 000 €
Participation projet photovoltaïque	30 000 €
Investissements divers Groupe scolaire	38 850 €
Voiries	76 000 €
Investissements bâtiments communaux	42 000 €
Electrification rurale	6 500 €
Provision investissements futurs	50 000 €
Dépenses totales	473 093 €

Recettes	
Excédent reporté	127 543 €
Virement section fonctionnement	35 127 €
Récupération TVA	70 000 €
Excédent de fonctionnement versé	210 000 €
Subventions	13 400 €
Amortissements	17 022 €
Revenus totaux	473 093 €

Budget d'investissement 2023

Dépenses



- Remboursement emprunt
- Dépenses imprévues
- Frais études PLU
- Attribution de compensation
- Acquisition terrains
- Matériel
- Réserve investissement
- Participation projet photovoltaïque
- Investissements divers Groupe scolaire
- Voiries
- Investissements bâtiments communaux
- Electrification rurale
- Provision investissements futurs

Depuis 1978

Appolinaire

Etude - Confection - Pose

BACHES
STORES
METALLERIE

04.75.57.26.25 - www.appolinaire.fr



Le défi énergie c'est parti !

Le premier rendez-vous était donné aux participants à la P'tite cantine à Upie le jeudi 2 février.

Ce fut l'occasion de rencontrer l'association CLCV (Association nationale de consommateurs et usagers), qui défend depuis 1952 les intérêts des consommateurs, de décrypter ce qui se cache derrière nos factures d'électricité, de présenter les différents acteurs de l'électricité en France, de la production au transport, jusqu'à la distribution.

Puis, le 23 février toujours à la P'tite cantine, petits et grands se sont retrouvés pour réaliser une fresque du climat.

Trois personnes en service civique d'Unis Cité, Guillaume Poirot de Valence Romans Agglo, Diane Imbert (Fabt) ont donc proposé aux participants et participantes de réfléchir sur notre empreinte carbone et ses nombreuses conséquences.

En effet, pour pouvoir agir il faut déjà comprendre, tel est le but de cet atelier. Aujourd'hui, en France l'empreinte carbone s'élève à 10 tonnes de CO2 par personne et par an.

L'intelligence collective mobilisée durant cette soirée a permis de mettre en avant l'importance du rôle de chacun, mais également les responsabilités à l'échelle du système dans lequel nous vivons.

Le 16 mars, une centaine de personnes se sont retrouvées à la salle des fêtes d'Upie, pour une conférence sur la rénovation énergétique proposée par Valence Romans Agglo

Conseils techniques mais aussi et surtout les aides auxquelles citoyens et citoyennes peuvent prétendre telles ont été les informations divulguées durant cette soirée.

Le prochain rendez-vous est fixé le 6 avril à la P'tite Cantine avec VoisiWatt (<https://voisiwatt.com/#>). Cette coopérative d'intérêt collectif est un facilitateur et un professionnel des énergies renouvelables.

Cette soirée sera l'occasion de favoriser une dynamique d'échange autour des enjeux de la transition énergétique sur notre territoire. Au programme : introduction à la transition énergétique et aux énergies renouvelables, présentation des leviers de cette transition, retour d'expérience de producteurs d'énergie renouvelable.

Vous l'avez compris, l'objectif principal de ce défi Déclics énergie est de faire connaître le champ des possibles pour activer, à notre échelle, la transition énergétique.

Plus d'infos : zedefi26120@mailo.com

Valeria Crouzet
Laetitia Challancin



Ambiance
chauffage



Ambiance
SPA



JOTUL
VALENCE



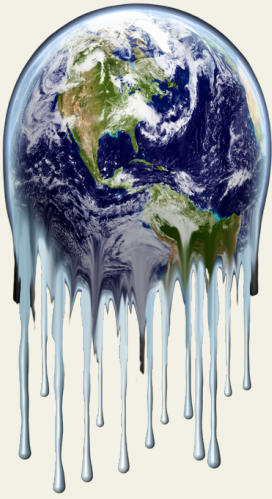
Jacuzzi

48 rue du Vivarais
Pôle Habitat
26320 SAINT MARCEL LES VALENCE

Tel : 04-75-82-87-32

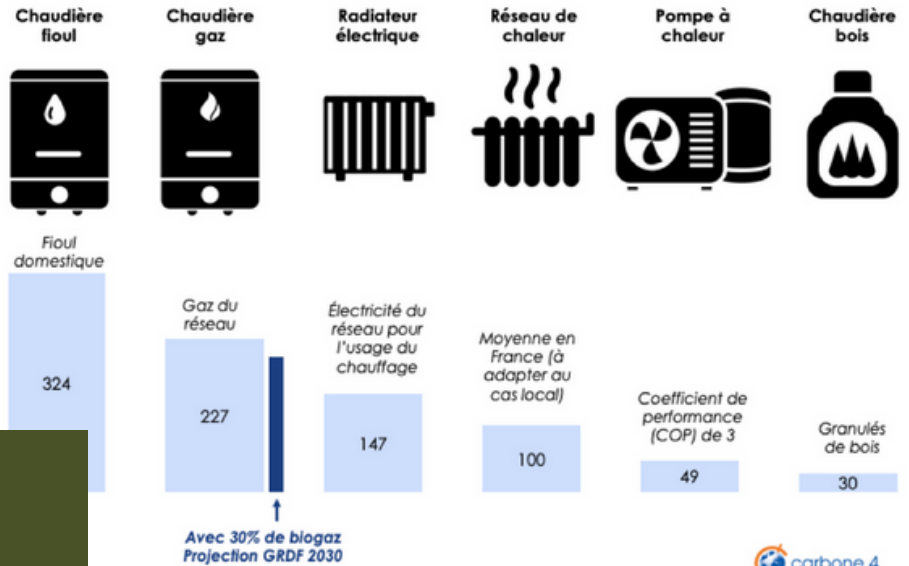
Mail : advambiancechauffagevalence@gmail.com

<http://www.ambiancechauffage-valence.fr>
<http://www.ambiancespa-valence.fr>



Réchauffement climatique.

Émissions de gaz à effet de serre (gCO₂e) pour la consommation d'un kWh de chauffage en 2018



Cet hiver, nous avons eu 30 jours consécutifs sans pluie, du jamais vu ! Après une sécheresse exceptionnelle l'été dernier, voilà encore une saison qui ne permet pas de recharger les nappes phréatiques. En effet les nappes souterraines sont alimentées en eau pendant la période de Septembre à Mars, ensuite la végétation commence à pomper dans les sols pour se développer. Plusieurs départements sont déjà, en plein hiver, en alerte sécheresse, des communes interdisent les permis de construire par manque d'eau.

L'accès à l'eau va-t-il devenir un problème de société en France ? Que vont devenir les millions de personnes qui ont déjà des difficultés à obtenir ce liquide indispensable à la vie ? Que va-t-il se passer si l'été 2023 est identique au précédent ?

Les glaciers des Alpes souffrent, le réchauffement climatique lié à la sécheresse hivernale accélère dangereusement leur fonte et la masse glacière perdue atteint des records. Dans moins de 80 ans, quasiment tous les glaciers des Alpes auront disparu.

Il ne faut pas oublier que le plus fragile fleuve de France qui coule au bord de notre département est en grande partie alimenté par les glaciers Suisse et Français. Faut-il continuer de l'utiliser pour refroidir les centrales nucléaires ?

Un rapport de l'agence de l'eau et de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement AURA (DREAL Auvergne Rhône Alpes) indique que l'eau du Rhône a sensiblement baissé, ce phénomène va se poursuivre jusqu'à provoquer des conflits d'usage et une réduction de la production nucléaire. En 50 ans, sa température s'est élevée de 4.5°C dans le Gard et son débit estival a perdu 13%, et d'ici 2050 celui-ci va perdre 30%.

Des maisons se fissurent à cause du réchauffement climatique. Les habitations construites sur des sols argileux subissent de plein fouet les contraintes mécaniques liées au gonflement des argiles lors des pluies suivi de rétractions en séchant. Des sinistres malheureusement pas toujours indemnisés par les assurances si un arrêté catastrophe n'est pas publié.

La réforme des retraites qui risque de nous faire travailler jusqu'à 64 ans minimum tient-elle compte du réchauffement climatique ? Que va-t-il advenir des salariés subissant l'impact du changement de température ? Comment travailler pendant les canicules dans de nombreux métiers (Bâtiment, Événementiel, Agriculture, etc...) où la baisse de productivité est de 25% passés les 30°C.

Que faire ? Le rapport et les conseils du GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernementaux sur l'Évolution du climat) est très clair. Les énergies fossiles (Pétrole, Gaz et Charbon) représentent 80% de l'énergie consommée et sont les principales responsables du changement climatique. Alors qu'attendons-nous ?

Laurent Chalavon



Biodiversité, végétaliser, graines et arbres fruitiers. le printemps est arrivé !

Dans le contexte actuel, où la biodiversité est menacée, nous pouvons lutter à notre échelle pour la protéger. Tout d'abord qu'est ce que la biodiversité? "La biodiversité est partout dans notre quotidien : elle produit notre oxygène, elle fournit des matières premières, elle est la base de notre alimentation, elle prévient l'érosion et les glissements de terrain, régule les inondations, elle assure une eau de qualité, elle régule le climat. elle est gage de bonne santé."

A notre niveau nous pouvons agir pour la protéger en adoptant des gestes simples :

- Limiter les éclairages extérieurs chez soi.
- Privilégier le paillage naturel dans les jardins.
- Éviter l'utilisation de tourbe en jardinage.
- Accueillir la faune dans les jardins.
- Privilégier les plantes indigènes, idéalement d'origine locale.

A l'échelle de la commune nous agissons, grâce à des actions menées par l'équipe de la Médiathèque d'Upie par exemple. Rendez vous à la médiathèque où vous pouvez déposer, trouver, échanger des graines de fleurs, de fruits, et de légumes. Dans un esprit de partage et d'échanges, la grainothèque favorise la biodiversité tout en étant aussi l'occasion de faire de belles rencontres.

Avec le projet de végétalisation participative du centre d'Upie notre commune vous encourage aussi à favoriser la nature et la biodiversité, d'embellir le centre du village Cette année encore, nous lançons un projet pour végétaliser les murs et façades en pied des maisons, des immeubles, pour cultiver des plantes en bac dans sa rue ou devant chez soi ou encore agrémenter les pieds d'arbre situés sur l'espace public.

Tout le monde peut participer. Il suffit simplement de réfléchir à un projet individuel ou collectif et de faire sa demande auprès de la mairie.

Valeria Crouzet, Commission Transition



JARDIN & CRÉATION

04 75 59 38 24
espacevert26@gmail.com

DEUX PRESTATIONS POUR MIEUX VOUS SERVIR

JARDIN & CRÉATION

- › Création d'espace vert & jardin zen
- › Muret, brise vue & dallage
- › Arrosage automatique intégré
- › Élagage par des grimpeurs-élagueurs
- › Taille d'arbres, haies & arbustes
- › Broyage des végétaux
- › Dessouchage & traitement phyto

AU SERVICE DU JARDIN

- › Entretien de vos espaces verts & jardins
- › Tonte & entretien des gazons
- › Bêchage, désherbage & binage
- › Ramassage de feuilles & déchets verts
- › Entretien des massifs
- › Taille arbres, haies & arbustes

90 Chemin des Cercols 26250 Livron



source <https://www.ofb.gouv.fr/agirpourlabiodiversite>

PLANTATIONS D'ARBRES FRUITIERS EN AVRIL A UPIE

Le jeudi 6 avril, bénévoles et conseillers municipaux ont planté sur la commune 10 arbres fruitiers, 5 pommiers, 5 poiriers au jardin Bartalène, au stade et chemin Guillambelle sur la route qui va aux jardins partagés.

Ces arbres nous ont été offerts gracieusement par les Pépinières VEAUUVY de CREST avec l'aide de l'association BIO-VALLEE, installée sur l'ECOSITE d'EURRE.

Nous profitons de ce message pour vous encourager à visiter le site internet de BIO-VALLEE qui fourmille d'informations sur notre région.

Pour info sur l'ECOSITE d'EURRE sont installés à demeure des artistes que l'on peut rencontrer facilement : une céramiste, une éditrice de livres originaux, un créateur de mini-spectacles privés de théâtre

MP VALENTIN



La Commune et les associations se sont engagées aux côtés des femmes en ce mois de mars.

Premier événement qui marque ce mois consacré aux droits des femmes, le café littéraire organisé à la P'tite Cantine.

Kim de la Librairie Notre Temps est venue présenter une sélection de livres du Mars des femmes. Cette sélection littéraire lancée par deux associations, Radio BLV et Titanes, ainsi que par deux des libraires valentinoises, la Librairie Notre Temps, et La Licorne a permis de découvrir des essais, romans, BD, album jeunesse sur le thème du corps.

Un public attentif a découvert grâce aux présentations, aux coups de cœur de Kim, la richesse de la production littéraire féministe sur ce sujet.

Cette soirée culturelle est venue lancer le second événement consacré aux droits des femmes. L'association Titanes, durant deux jours, a proposé à une dizaine de femmes un stage d'autodéfense féministe. L'objectif de ces deux jours était de prévenir les violences sexistes. Les stagiaires étaient donc invitées à prendre conscience de leur force, de renforcer leur pouvoir de résistance, et leur confiance en elles, grâce à des pratiques physiques simples qui sont immédiatement efficaces. Ces pratiques sont adaptées à la morphologie, et pour tous les âges, sans entraînement préalable. Des techniques verbales ont également été abordées par les participantes. Ce stage a été aussi l'occasion de partager un moment chaleureux.

On peut alors se poser la question : l'autodéfense féministe réduit-elle les risques de subir une agression ? " Différents travaux universitaires ont conclu que oui" comme le souligne l'autrice Mathilde Blézat dans son essai Pour l'autodéfense féministe.

La Commune souhaite proposer d'autres dates de stages.

Puis, s'est tenue à Montmeyran une réunion d'informations présentée par le CIDFF, CENTRE D'INFORMATIONS sur les DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES, organisée par l'association AZUL et soutenue par la mairie. Le CIDFF accueille et informe les femmes victimes de violences conjugales sur leurs droits et les recours possibles.

Malgré le Grenelle des violences conjugales, malgré les campagnes de sensibilisation, le nombre de féminicides continue d'augmenter en FRANCE, 146 femmes et 25 enfants ont été tués par un conjoint ou ex-conjoint en 2019 en FRANCE. C'est 25 de plus qu'en 2018.



Beaucoup de personnes ignorent que le sexisme ordinaire favorise les violences faites aux femmes, et par extension aux enfants.

Seule en Europe, l'Espagne a réussi à faire baisser le nombre de féminicides, par une augmentation considérable du budget de l'Etat consacré au sujet, création de juridictions réservées aux femmes, distribution massive de téléphones alarme, formation de policiers à l'accueil des femmes battues.

A son échelle, la Commune d'Upie, en collaboration avec les associations, participe à la lutte contre les violences faites aux femmes, à la promotion de leurs droits, en organisant rencontres culturelles, stages d'autodéfense, réunions d'informations

CIDFF : CENTRE D'INFORMATIONS sur les DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES 368 rue de Biberach 26000 VALENCE 04 75 82 06 10
stages@asso-titanes.fr

NUMÉRO POUR SIGNALER LES VIOLENCES 3919

Valeria Crouzet, adjointe aux affaires sociales
Marie Pierre Valentin



Jobs d'été Jobs divers

Le 4 avril dernier, la commune d'Upie s'est associée à la manifestation Jobs d'été, Jobs divers organisée par le CCAS de Montmeyran en partenariat avec la Mission Locale Agglomération et territoire du Valentinois.

Cette manifestation vise à mettre en relation les jeunes à la recherche d'un emploi temporaire et les entreprises ayant besoin de main d'œuvre.

Pour sa 3e édition, le succès a été réel avec pas moins de 120 jeunes venus se renseigner, seuls ou avec leurs parents, sur la possibilité de trouver un emploi durant les vacances d'été mais aussi pour certains adultes trouver un emploi pérenne grâce aux entrepreneurs locaux.

Plusieurs entreprises d'Upie étaient représentées. La Mission locale a un rôle important à jouer pour les jeunes de 18 à 26 ans qui sont en recherche d'emploi ou pour des adultes au RSA. Pensez à vous tourner vers elle, des personnes très compétentes peuvent vous accompagner dans toutes vos démarches et vous apporter des aides dans différents domaines.

Nous renouvelons nos félicitations au CCAS de Montmeyran et à l'équipe de la Mission locale pour cette initiative conjointe au bénéfice de nos jeunes concitoyens, une initiative qui sera reconduite tous les ans à la même époque.

Jean-Jacques Bruschini





- ASSOCIATION SOLIDARITÉ HABITATS -

RECHERCHE D'HEBERGEUR-SE-S POUR UNE COHABITATION INTERGÉNÉRATIONNELLE

Dans la Drôme, région attractive, de nombreux-sees jeunes cherchent un logement le temps de leur projet professionnel, sans toujours trouver... L'habitat intergénérationnel et solidaire est une solution mais nous manquons d'hébergeur-se-s !

**VOUS ÊTES RETRAITÉ.E
OU ENCORE ACTIV.VE**
et vous souhaitez partager
votre quotidien ?

- vous avez une chambre ou un studio à disposition
- Vous souhaitez héberger une personne le temps de son projet professionnel (études, stage, CDD...)
- Vous êtes sensibles aux questions d'entraide et de solidarité



Quels bénéfices ?

- Vivre des moments de partage avec une autre génération
- Une présence rassurante et des petites aides ponctuelles
- Participer à une expérience de solidarité et d'entraide
- Une petite rentrée d'argent pour couvrir les charges supplémentaires

Valence, Montélimar, Romans, Vallée de la Drôme...

Si vous pensez que l'habitat solidaire est fait pour vous, nous pouvons vous accompagner :

CONTACTEZ-NOUS :
06 31 74 48 88 /
04 75 55 34 42
solidarite.habitats@gmail.com










valsoyo

À Upie

www.valsoyo.com

04.75.60.58.06

Des ACTIVITÉS pour tous !



CAP

bureautique

id'print | Solution d'impression et de gestion documentaire

id'flow | Solution de dématérialisation dédiée aux collectivités.
Connecteurs chéus - PES V2 - Actes télétransmission
ActiSigne - Signature électronique - Courriers - Circuits de validation - travail collaboratif

id'smart | Borne tactile pour l'affiche obligatoire
Ecrans tactiles multifonctions grand format

30 rue Traversière - ZA Les Marthes
26300 Aixe-en-Provence | capbureautique.fr | 04 75 78 19 48

CONFERENCE SUR LA PREVENTION DES CHUTES CHEZ LES SENIORS

Une conférence « âge'ilité », sur la prévention des chutes chez les seniors, a eu lieu le 16 mars 2023 à la salle des fêtes. Elle était organisée par Kiné Prévention Auvergne Rhône Alpes, en partenariat avec le CCAS et la CPTS Sud-Valence.

Dans un premier temps, Coralie Lambelin, coordinatrice de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé a présenté cette structure : Son but est de permettre aux professionnels de santé d'un territoire de travailler ensemble sur des problématiques telles que l'accès aux soins, la prévention....

Ensuite, Baptiste LE NOIR DE CARLAN, kinésithérapeute, a expliqué les différents organes mis en jeu dans le maintien de l'équilibre, l'impact de l'âge sur ces fonctions, le déconditionnement que peut entraîner une chute... Les participants ont ensuite effectué une « routine âge'ilité », mélange d'exercices d'assouplissement, de renforcement musculaire, de stimulation de l'appareil vestibulaire, qu'ils peuvent reproduire chez eux en toute sécurité.

La conférence s'est terminée par un temps d'échange, suivi d'un goûter.

Les personnes présentes ont pu s'inscrire pour une série de 8 ateliers pratiques, par groupe de 10 personnes. Ces séances collectives ont pour but de dépister des facteurs de risques de chutes, et de diminuer la fréquence, la gravité, et les conséquences médico-sociales et psychologiques de celles-ci. Ces séances ont lieu le jeudi, jusqu'à début Juin, et se déroulent dans une ambiance studieuse et conviviale !

Baptiste LE NOIR DE CARLAN



Bonus Vélo

La prime à la conversion 2023 a été augmentée pour inciter les citoyens français à se diriger vers la transition énergétique. En effet, si vous achetez un vélo classique ou électrique vous pouvez, si vous répondez aux différents critères d'éligibilité, disposer d'une aide financière :

- Les critères d'éligibilité ont été rehaussés, à partir du 1er janvier 2023 dans le but de couvrir 50 % des ménages les plus modestes (revenu de référence pondéré par le nombre de parts fiscales inférieur à 14 089 €, contre 13 489 € en 2022).

- Pour les citoyens résidant en France et présentant des ressources inférieures à 14 089 euros, ou encore en situation de handicap, vous pouvez prétendre à cette aide.

Toutes les aides en fonction du vélo acheté sont disponibles sur cette page. Pour bénéficier de cette aide, il est nécessaire de déposer sa demande sur le site <https://www.primealaconversion.gouv.fr/dboneco/accueil/> dans un délai de six mois suivant la date de facturation du vélo.



Signalement loup

Plusieurs témoins ont signalé la présence de loups aux alentours d'Upie et, ce qui est nouveau, dans la plaine (sur la route de Montoisson, vers le chemin de Bruyeras, vers la route des deux monts). La direction départementale des territoires de la Drôme a mis en place un numéro "répondeur Loup" pour signaler une attaque ou une suspicion d'attaque de loup sur un animal domestique.

Répondeur loup : 04 26 60 81 23.
N'hésitez pas à diffuser cette information autour de vous.

Bernard Porcher



CHEMIN DES ARTISTES

Vous êtes peintre, sculpteur, photographe, ... ? Vous êtes artiste professionnel ou amateur ? Vous êtes seul ou en collectif ?

La manifestation « Chemin des artistes » vous offre un espace d'exposition gratuit sur deux jours les 7 et 8 octobre 2023, dans 39 communes participantes*

*tous les détails à consulter dans l'appel à candidatures ci-joint

Candidatures ouvertes jusqu'au 1er juin 2023

Pour vous inscrire, consultez la charte de la manifestation et rendez-vous directement sur le site <https://chemindesartistes.valenceromansagglo.fr/>:
Un tutoriel est disponible pour vous aider dans votre démarche, dans la rubrique Comment candidater.

Créez votre compte en ligne, remplissez le formulaire, joignez les photos de vos œuvres et choisissez la commune sur laquelle vous souhaitez exposer. L'inscription est limitée à une seule commune

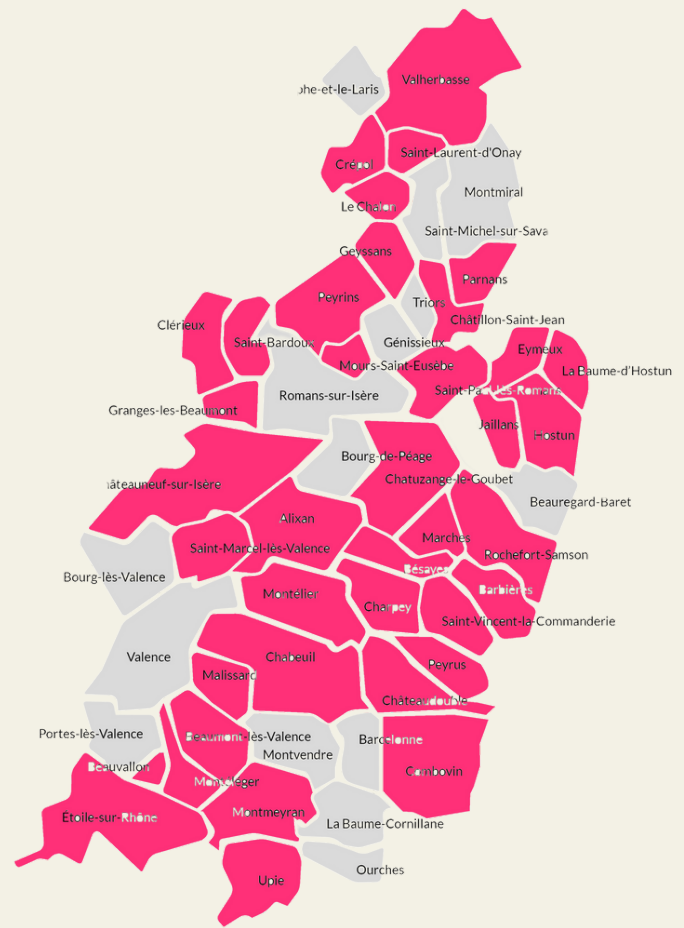
Pour toutes questions concernant l'inscription en ligne :

Valence Romans Agglo

Direction Action Culturelle et Patrimoine

actionculturelle@valenceromansagglo.fr

04 75 79 23 00



Xavier Martinon

Nous vous proposons de noter sur vos agendas, le week-end du 7 et 8 octobre 2023 à la Maison des Associations, place Charlemagne.

Alerter et protéger

Comment fonctionne le dispositif FR-ALERT

Rédaction
du message par l'autorité
compétente sur le portail
d'alerte de l'État

1

Diffusion
de l'alerte aux opérateurs
de téléphonie mobile

2

Transmission
de l'alerte aux antennes
du réseau couvrant
la zone de danger

3

Réception
d'une notification d'alerte
sur les téléphones
portables des personnes
se trouvant dans
la zone de danger

4

Agglae : vos démarches en ligne en un clic !

Afin de faciliter vos démarches administratives, vous pouvez désormais vous connecter à Agglae, un outil 2.0 gratuit qui vous permet de réaliser vos démarches en ligne sans bouger de chez vous et quand vous le souhaitez.



Simple d'accès et d'utilisation, cette plateforme a pour objectif de faciliter le quotidien de chacun. Sur Agglae, vous pouvez réaliser de nombreuses démarches pour les services gérés par l'Agglo, notamment :

- Obtenir la liste des assistantes maternelles,
- Régler sa facture de crèche,
- Demander un composteur ou un autocollant consignes de tri...

mais aussi ceux de la commune, par exemple :

- signaler un incident ou une anomalie que cela concerne les espaces verts, les aires de jeux, la propreté (tags, dépôt sauvage, trottoir sales...) ou tout type de nuisances sur l'espace public (sonore, animal errant, épave, stationnement gênant...)
- faire une demande de subvention pour les associations

=> éléments à conserver ou supprimer en partie selon les services effectivement choisis par votre commune

Quels avantages ?

- Je gagne du temps : je réalise mes démarches en quelques clics
- Je ne dépends pas des horaires d'ouverture des services : Agglae fonctionne 7j/7, 24h/24
- Je peux suivre le traitement de ma demande : j'ai un retour en direct sur ma boîte mail
- J'ai la garantie que ma demande parvient au bon interlocuteur : je trouve au même endroit toutes les démarches, qu'elles soient traitées par la commune ou par l'Agglo

Comment accéder au portail ?

Agglae est accessible depuis le site de la commune ou directement sur agglae.fr/nomdevotrecommune. Vous pouvez faire vos démarches depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Après création de votre compte personnel, vous n'aurez plus qu'à sélectionner la démarche à réaliser et c'est parti ! Votre demande sera directement transmise au bon service et vous pourrez suivre en temps réel son avancée depuis votre espace personnel. Pratique !

A FAIRE !

DÉCLARER MES BIENS IMMOBILIERS

AVANT LE 30 JUIN 2023

**Vous êtes propriétaire d'une résidence principale ?
D'une résidence secondaire ?
D'un bien locatif ?**

Depuis janvier 2023, chaque propriétaire doit renseigner qui habite dans sa ou ses propriétés via Gérer mes biens immobiliers sur impots.gouv.fr*

Epicerie – Pains – Fruits & Légumes
Produits frais – Vins & Spiritueux
Produits régionaux

LUNDI AU SAMEDI :
8h15 -12h30 et 15h – 19h15
DIMANCHE : 8h30 – 12h30

Parc les Clots – 26120 UPIE

04 75 57 53 32



<https://upieforme.wixsite.com/racheledanilo>

**Bienvenue à Rachèle Danilo
Nouvelle COACH SPORTIF à Upie.**

07 82 26 60 41
upie.forme@gmail.com



>> RACHÈLE

DIPLOMÉE D'ÉTAT MÉTIERS DE LA FORME
CREPS VOIRON (38)
CARTE PROFESSIONNELLE EDUCATEUR SPORTIF

SIREN : 820056315

COACH SPORTIF À UPIE

INTERVENTIONS SECTEUR DRÔME ARÈCHE

Remise en forme à domicile / extérieur, Sport santé, Préparation physique, Gym douce, Perte de poids, Renforcement musculaire, Stretching, Pilates, Marche nordique, Programme Diététique, Massage de récupération et de bien être.

COURS INDIVIDUEL - PETIT GROUPE

Tous publics

AGRÉE SAP

Service à la personne

PROGRAMME SPORTIF

Personnalisé

Actu

UPIE FORME crée par Rachèle Danilo propose depuis août dernier un service sportif à domicile pour tous les particuliers intéressés par un accompagnement personnalisé.

« Après des études supérieures en Angleterre à apprendre, comprendre et analyser les mécanismes physiologiques et anatomiques du corps humain, une formation longue à l'école de médecine WAT PO en Thaïlande à intégrer les différentes techniques d'ACUPRESSION, un Diplôme d'État d'Éducation Physique et Sportive du Centre Régional de VOIRON, elle devient Éducatrice sportive spécialiste des métiers de la REMISE EN FORME en 2005. »

En activité depuis, c'est une professionnelle habituée à l'encadrement et à la prise en charge de tous publics. Aujourd'hui résidente de la commune elle souhaite intervenir et mettre à profit ses compétences auprès des Upiens. Soucieuse de sa qualité de prestation et d'apporter le meilleur service à ceux qui lui font confiance, ses programmes sportifs sont toujours adaptés, elle se forme régulièrement et suit l'évolution de sa profession avec attention.

Avec la volonté de participer au mieux vivre dans nos territoires ruraux et pour répondre au plus grand nombre, Rachèle dispose d'une carte professionnelle et d'un agrément SAP (Service A la Personne) qui vous permet de bénéficier d'un crédit d'impôt de 50%. Les activités de services à la personne sont exercées à domicile pour faciliter la vie quotidienne des familles, des personnes âgées, des personnes fragiles ou handicapées.

RENSEIGNEMENTS: 07 82 26 60 41

upie.forme@gmail.com

EASY'CONDUITE MONTMEYRAN

Auto École - Permis B - AAC

6 place de la Fontaine
MONTMEYRAN

Port. 07 68 21 02 68 ☎ 04 75 83 42 10

easy.conduite26@orange.fr

www.easyconduite-montmeyran.fr



Spécialiste de la canalisation



Parc Industriel Rhône Vallée Nord – 07250 LE POUZIN

☎ 04.75.85.90.90 - www.rampa.fr

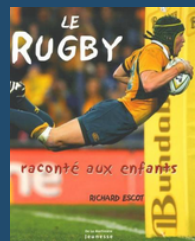
Les élèves des écoles vous offrent leurs découvertes de lectures. Après réflexion, ils ont choisi de vous proposer cette sélection :

Le coup de cœur d'Alissya (CM1) et Hugo (CE2)

Titre : Carambol' Ange – L'affaire Mamie Paulette
Auteur : Clémentine Beauvais
Illustratrice : Églantine Ceulemans
Maison d'édition : éditions Sarbacane
Personnages principaux : Mamie Paulette et Nel l'ange



Résumé : Mamie Paulette est morte dans une forêt près de sa maison de retraite. Au moment où l'ange Nel vient la chercher dans son taxi volant pour la conduire au Paradis, elle lui demande de l'aide. Elle pense qu'elle a été assassinée... Une enquête pleine de rebondissements !



Laurine, Mélina et Izia (CM1) vous conseille

Le rugby, de Richard Escot, Edition Jeunesse, 2007.

Ce livre parle de rugby et explique que les règles sont les mêmes pour les filles et les garçons. Il explique comment jouer, plaquer et marquer des points. Ce livre est particulièrement pour les enfants.

Le coup de cœur d'Evann (CM1) et Malone (CE2)

Titre : Voir avec un Drone - Les animaux de la mer
Auteure et illustratrice : Véronique Sarano
Maison d'édition : Fleurus
Type de livre : Documentaire



Résumé : Une présentation des animaux marins et leur mode de vie autour du monde avec des photographies.



Timéo, Charline et Lucille (CM1) vous conseille

Enola Holmes, de Serena Blanco, Edition Nathan, 2006/2007.

C'est une bande dessinée dans laquelle il y a beaucoup de suspense. L'enquête est une disparition familiale. Résumé : Enola Holmes mène l'enquête en se faisant passer pour le Docteur Watson, puis pour une dame d'église. Un jour, elle se fait étrangler.

De nombreux événements se sont déroulés depuis le début de l'année à la médiathèque municipale de Upie.

Vendredi 31 mars, l'équipe de la médiathèque en charge de la grainothèque est allée à la rencontre des élèves de l'école élémentaire d'Upie avec le matériel nécessaire à une séance de semis de graines de basilic. Chaque enfant a pu ainsi ramener chez lui un petit pot, qui avec du soleil, un peu d'arrosage devrait parfumer les prochains repas estivaux

Un grand merci à Olivia, Stéphanie, Cassandra, et Stéphanie qui ont permis à la cabane de la grande lessive d'exister, et aux premiers artistes d'exposer leurs œuvres. Merci aux professeurs des écoles élémentaires pour leur généreuse implication dans cette manifestation internationale de création œuvres d'arts collectives et éphémères

De nombreux enfants ont pu bénéficier des élargissements des horaires pendant la deuxième semaine des vacances d'hiver. Cette action sera reconduite durant les deux semaines des vacances de printemps.

La Fête du Court Métrage dont c'était la première édition à Upie, a réuni plus de 70 personnes dans la maison des associations le mercredi 15 mars. Merci à Laurent, Ludovic et Gabriel pour leur aide précieuse

Le site de la médiathèque vous permet de consulter son catalogue, de découvrir les dates de ses prochaines animations, de consulter vos comptes, d'effectuer des réservations en ligne...

<https://www.mediatheque-upie.fr/>

Tous les adhérents de la médiathèque municipale d'Upie qui en font la demande, ont accès à la plateforme numérique de la médiathèque départementale de la Drôme qui vous propose des livres numériques, des concerts, des films....

<https://mediatheque.ladrome.fr/numerique>

Les personnes intéressées par la reprise des ateliers d'initiation à l'informatique peuvent s'adresser directement à la médiathèque d'Upie, au 04 75 84 38 64.

Vous ne pouvez pas vous déplacer pour venir chercher des documents à la médiathèque, téléphonez au 04 75 84 38 64, un portage de documents à domicile pourra vous être proposé.

Mireille Martel



Le Y'UPIE club

Le Y'UPIE club a ouvert ses portes du 6 au 10 février 2023 avec un pic de 39 enfants dont 19 étaient présents tous les jours de la semaine. Toujours sur le thème « Le tour du monde en 27 jours », les voilà à présent partis en direction de l'Amérique.

Pendant leur vol, les enfants ont pu apprécier le spectacle « Pinocchio » où les mots n'étaient pas nécessaires tant les comédiennes par leur geste et leur danses poétiques leur permettaient de bien comprendre l'histoire. L'arrivée sur le continent américain a débuté par un après-midi Bowling pour la joie des plus petits et des plus grands. Les enfants ont ensuite fait une étape au Québec où ils ont pu réaliser de magnifiques attrapes rêves mais aussi retrouver les sensations que l'on a dans la neige aidée par Mère Nature qui pour l'occasion avait déposé un fin manteau blanc. L'histoire de Davy Crockett n'a plus de secret pour eux grâce à leur passage aux Etats Unis. Ils ne craignaient pas d'insolation en traversant le Mexique bien protégés par leur sombréro. Ce voyage s'est terminé par la découverte des cités d'or. Même s'il reste encore beaucoup de richesses à découvrir dans ce continent, Les enfants ont pu s'imaginer pendant une semaine qu'ils traversaient l'Amérique.

La suite de nos aventures à la prochaine étape avec les couleurs de l'Afrique

La grange aux merveilles 26

Le vendredi 23 juin à 20h30, l'association « La grange aux merveilles 26 » vous propose un spectacle humoristique dans ses locaux (690 Ch Guilambelle).

Les bénéfices de ce spectacle seront reversés à l'association "Al Kamandjati" oeuvrant au développement de la vie musicale en Palestine. Venez nombreux...

La Présidente - Joëlle Potdevin

Points Jeunes

Valence Romans Agglo a mis en place des Points Jeunes pour les ados. Notre commune bénéficie de ce service avec l'intervention de l'animateur de Beaumont les Valence qui s'installe dans le hall de la salle des fêtes un vendredi après midi durant chaque vacance scolaire. De 3 à 10 enfants participent...

Ils ont la possibilité de jouer à des jeux vidéo, du ping pong échanger avec l'animateur et émettre des idées sur les aménagements souhaités sur la commune. Ces temps de rencontre sont appréciés des jeunes qui y prennent part. N'hésitez pas à en parler à vos enfants. Des affiches sont apposées une semaine avant le rendez-vous et des flyers circulent.

La commission EJE

Le banc de l'amitié

Un BANC DE L'AMITIE sera installé dans la cour de l'école primaire. Il sera différent des autres. Le principe est d'inciter les enfants seuls, tristes, à s'asseoir sur ce banc afin d'attirer l'attention des adultes et des autres enfants.

Une information sera faite au préalable dans chaque classe.

La commission EJE



LE ZOO D'UPIE

LE PARC HAUT EN COULEURS

Parc de 6ha, spectacles,
animations,
jeux gonflables, mini-ferme
Stages animaliers
Anniversaire

1795 ROUTE DE MONTOISON - 26120 UPIE
04 75 84 18 71
zoodupie@gmail.com - www.zooupie.com



La p'tite Cantine

L'année 2023 a démarrée sous le signe de l'engagement.

- L'accueil en janvier du 1er rdv du défi dé clics énergie des communes d'Upie et de Montmeyran. De quoi commencer l'année sous le signe des économies responsables !
- En mars, l'accueil avec la mairie d'un stage d'autodéfense féministe, l'organisation d'un apéro littéraire et d'une soirée DJ avec La Scandaleuse (de Upie !).

Un beau programme pour la défense des droits des femmes !

Nous poursuivons le 28 avril avec une conférence-discussion sur un thème on ne peut plus d'actualité, l'intelligence artificielle et ses nombreuses conséquences sur nos vies et le futur de notre société.

Cet engagement continue pour la P'tite Cantine, ainsi, nous faisons notre maximum pour vous proposer des soirées et événements culturels ou engagés tout au long de l'année.

Pour être au courant de nos actualités, suivez-nous sur Facebook !
A bientôt au café !

L'équipe de la P'tite Cantine



SECURITEST

CONTROLE TECHNIQUE

CONTROLE AUTO

CONTROLE TECHNIQUE MONTMEYRAN AIS

- ① VÉHICULES LÉGERS (Hybrides, électriques)
- ① VÉHICULES UTILITAIRES (-3.5t)
- ① CAMPING CARD - 4X4

www.controle-technique-montmeyran-securitest.fr • jalisian@orange.fr

① Contrôle Technique Montmeyran

125 chemin de L'Oye, Z.A Franconnet
Face aux établissements Vallon • MONTMEYRAN
Tél. 04 75 55 68 94 ou 06 72 45 06 17

Comité des Bouviers

Bonjour à tous,

Ça y est le Printemps est arrivé !

Et qui dit beaux jours dit "Saga" pour les Bouviers.

C'est donc avec une immense joie que nous relançons cette Fête traditionnelle après 3 ans d'absence.

Nous vous attendons nombreux le dimanche 28 Mai 2023 à partir de 14h00 au terrain de la Saga.

Au programme :

- Animations surprises tout au long de la journée.
- Venez jouer à un Escape Game géant en équipe dans les bois de Miéry tout en alliant la traditionnelle marche au cœur des sentiers balisés
- Présentation des Classards 2024
- Repas sous chapiteau à partir de 19h30
- Flash Info Classards/Sous-Classe :

1. Classards 2024 : les retardataires ont jusqu'au 30 Avril pour contacter leur Reine Blandine au 06.63.39.35.34

2. Sous-Classe 2024 : Nous invitons aussi les sous-classards 2024 à se rapprocher de nos Dauphins Coralie et Jonathan au 07.50.58.81.62 pour s'investir dans l'année à venir.

Motivation et bonne humeur seront au RDV.

La Royauté 2024



Installations - Entretien - Dépannages
Z.A. des Quatre Chemins - route de Crest
Montmeyran - Drôme - Tél : 04.75.59.36.92
www.tsa-automatismes.com

GARAGE - PELOUX
UPIE 26120
9 PLACE PAUL MIALLY

Réparation et entretien de votre véhicule récent ou ancien
passage à la valise - géométrie (Parallélisme) 3D
vente montage pneumatique et toutes pièces

VENTE VEHICULE NEUF ET OCCASION

ouverture du lundi au vendredi : 8h-12h 14h-18h

tel : 04-75-25-89-62 06-21-79-29-52
mail: pelouxolivier@hotmail.fr

DE MAISON PIERRE
www.demaisonpierre.fr

Vente - Achat - Location - Gestion - Syndic

Un projet de **VENTE** ou d'**ACHAT** ?

Christelle ECHEVIN-FERRON 07 69 62 72 42
c.ferron@demaisonpierre.fr
Agent Commercial RSAC Romans 887554566

Je suis à votre disposition, contactez-moi !

8 rue des Alpes 26000 VALENCE - Tél. 04 75 55 63 50
DE MAISON PIERRE TOURNIOL N° BREN 950 409 029 R.C. S Romans
Carte prof. n° CPI 2601 2018 000 029 232 délivrée par la CCI de la Drôme

Tabac Cave à Vin
Sylvian DOMONT

Sélection de 100 Références de Vins,
Spiritueux, Liqueurs, Mousseux et Bières

Conseils et Devis pour vos Réceptions
(anniversaire, mariage,...)

Café, Boissons, Dépôt de pain et
Paris sportifs sur place

1 Rue des Bouviers 26120 UPIE 04.75.59.42.51

Olympique boule Upienne

La saison est lancée !

Le dimanche 2 avril 2023, la saison de pétanque a débuté sur les terrains de l'Olympique Boule Upienne.

Le temps pour les personnes souhaitant s'épanouir en loisir est arrivé

Envie de prendre son adhésion ?

L'adhésion c'est quoi, c'est faire partie pleinement du club et de profiter de tous nos rendez-vous, le mardi à 18h et le dimanche à 10h. S'affronter amicalement entre joueurs du club lors de nos concours adhérents.

Pas de concours officiel, simplement le loisir de se faire plaisir deux fois par semaine.

La convivialité assurée pour 20€ la saison.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer lors des jours d'entraînement, rencontrer nos joueurs et essayer la pratique de la pétanque.

FNACA (COMITE INTERCOMMUNAL) MONTISOIN-UPIE-AMBONIL

Le dimanche 19 mars 2023 a eu lieu le 61^{ème} anniversaire de la journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des Combats en Tunisie et au Maroc. Cette journée permet depuis la loi du 6 décembre 2012 de commémorer officiellement le cessez le feu du 19 mars 1962.

Lecture du message de la FNACA par le Président Mr Camille PARMENTIER , de celui de Mme la secrétaire d'état en charge des Anciens Combattants et de la mémoire, par Mr Georges SOREL, conseiller , accompagné par le 3^{ème} adjoint Mr Wilfried JAILLET, également présents aux cérémonies de Montoisson et Ambonil. Cérémonie en présence de deux porte drapeaux , des représentants de la FNACA ,et de Mr Dominique BERARD 1^{er} adjoint de Montoisson , dépôt de gerbes de la FNACA et de la Municipalité, minute de silence suivie de la Marseillaise entonnée avec l'assistance.

« Le souvenir, c'est notre devoir, transmettre , c'est notre obligation »

La secrétaire



la Fanfare la Fraternelle En toute transparence .

La disparition d'une association ne se fait pas d'un claquement de doigts, et au-delà de l'aspect affectif (compréhensible après tant d'années), les décisions quant aux mobiliers, instruments et autres articles ayant fait le quotidien de feu la Fanfare la Fraternelle ont demandé un certain temps. Elle a donc apuré ses comptes, et eu égard au nombre de personnes n'ayant pas internet ou certaines applications - personnes qui l'ont accompagnée pendant de nombreuses années au demeurant - son bureau tenait à les informer de l'utilisation finale du boni de liquidation de l'association. Le choix avait été entériné par l'AG exceptionnelle, et les associations destinataires ont été la cantine, l'association des parents d'élèves et les 2 écoles d'Upie, et in fine, une association oeuvrant à Lyon Bérard pour améliorer le quotidien des enfants cancéreux hospitalisés. Nous souhaitons que ces éclaircissements répondent à certaines interrogations qui nous ont été rapportées.

Le dernier bureau, qui souhaite une bonne continuation aux associations upiennes.



MEDITATION de pleine conscience PSYCHOLOGIE POSITIVE THERAPIE ACT (TCC)



Sandra DEBAYLE

Infirmière & Praticienne

06 28 20 75 07

sandradebayle@gmail.com

- SUIVI INDIVIDUEL
- ATELIERS en petits groupes enfants/ados/adultes

- MONTELIER
- VALENCE
- ROMANS
- VISIO

<https://sandradebayle.wixsite.com/psychologiepositive>

Fête de la Musique
le 24 juin 2023 à Upie
19 h à la salle des
fêtes d'Upie

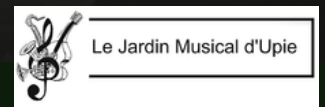


1ere partie : Scène ouverte
2eme partie : UNDERCOVER

Snack et buvette



UNDERCOVER



Organisé par la cantine garderie, le Jardin musicale et la Mairie



**Vendredi 12 mai à 20h
à la salle des fêtes d'Upie**

**en partenariat avec le Train
Théâtre et le théâtre de Privas**

Manu Galure et chouf Les mêmes en plus vieux

Ils se supportent depuis 20 ans. Ils ont joué ensemble de la chanson rock dans des bars, de la chanson à tue-tête dans les rues, des reprises de chansons partout et des chansons à eux chacun de leur côté, l'un tantôt à la contrebasse ou au piano, l'autre à la trompette ou à la guitare. Comme chantaient les Frères Jacques : ils ont vécu leurs 400 coups en mettant du coeur à l'ouvrage. Et pourtant, au milieu de tout ce bazar, ils n'ont jamais trouvé le temps de mélanger vraiment leurs spectacles, leurs mondes à eux, pour de vrai. Il était temps.

Entrée : 10 €/ 8 €

Renseignements et réservation : tél 06 75 04 06 81

Regiespectacle.upie@gmail.com

Soirée jazz au village avec OTA TRIO + une première partie "surprise" ! Entrée 10 €

Sur le plan musical:

L'OTA trio joue les compositions du guitariste Otavio Menezes. De la saudade légère d'une bossa à la force bouillonnante du sirocco, sa musique vivante et ancrée dans la tradition brésilienne nous invite à s'envoler !

Dans son nouvel album, se racontent les rues de mon quartier à Rio de Janeiro, le rêve d'un voyage en Montgolfière, d'un bal forró dans le TGV, ou encore les rires autour d'une feijoada entre amis un dimanche.

Petite restauration à partir de 19h30
(réservation obligatoire pour les assiettes gourmandes) + buvette

renseignement et réservation:

regiespectacle.upie@gmail.com - 06 75 04 06 81

**Le jeudi 13 juillet à 20h30
place de la mairie**

